



Qui peut rechercher les comptes cachés après divorce

Par **madel48**, le **09/04/2022 à 11:31**

Bonjour,

Mariée sous le régime de la communauté, j'ai divorcé il y a un an. Je sais aujourd'hui que mon ex-époux a caché l'existence de certains comptes et avoirs dans sa déclaration auprès de l'avocat. Comment puis-je faire intervenir le professionnel adéquat (avocat, huissier ...) pour obtenir les preuves de ces comptes cachés ?

Merci d'avance pour une réponse la plus complète possible.

Par **youris**, le **09/04/2022 à 13:27**

bonjour,

il existe le FICOBA (fichiers des comptes bancaires).

voir ce lien : [Le Ficoba](#)

salutations

Par **madel48**, le **09/04/2022 à 13:45**

Merci de votre réponse concernant le Ficoba. Je connaissais son existence. Mais quelle procédure exacte pour y avoir accès ?

Par **youris**, le **09/04/2022 à 13:51**

le lien donné indique comment demander l'accès au fichier.

Par **madel48**, le **10/04/2022 à 10:11**

Oui, mais ça ne parle pas du cadre d'un après-divorce. Je suppose que je dois voir avec un avocat qui demandera à un juge l'autorisation d'accéder à Ficoba ?

Merci encore d'avoir bien voulu vous préoccuper de mon cas

Par **Marck.ESP**, le **10/04/2022 à 11:00**

Bonjour

C'est bien ainsi qu'il vous faut procéder.